



55ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue interactif renforcé sur la situation des droits de l'homme au Soudan

Genève, le 1 mars 2024

Déclaration de la Suisse

Madame la Vice-Présidente,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire pour son compte rendu sur la situation des droits de l'homme au Soudan.

La Suisse condamne avec la plus grande fermeté la poursuite des violences et reste très alarmée par les rapports faisant état de violences fondées sur l'identité, y compris de violence intercommunautaire et ethnique, ainsi que de violence basée sur le genre.

Depuis le début du conflit, plus de 7,6 millions de personnes ont été déplacées, soit presque l'équivalent de la population entière de mon pays, et des milliers de civils ont été tués ou blessés.

Au vu de ces chiffres alarmants, nous sommes profondément préoccupés par les rapports faisant état d'abus et de violations manifestes du droit international des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire, par toutes les parties au conflit. La Suisse insiste sur le respect de ces droits et des obligations qui en découlent, y compris l'accès humanitaire rapide et sans entrave aux civils dans le besoin, ainsi que sur la protection de l'espace civique et des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme, dont le travail est particulièrement important dans des situations aussi critiques que celles-ci.

Enfin, la Suisse appelle toutes les parties à coopérer avec les enquêtes de la mission d'établissement des faits afin de s'assurer que les responsables soient tenus de rendre des comptes.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Dans quelle mesure le HCDH apporte-t-il son soutien aux défenseuses et défenseurs des droits de l'homme ainsi qu'aux organisations locales pour amplifier leurs voix et les aider à documenter les faits ?

Je vous remercie.